

CAP Conducteur Routier de Marchandises

En 2 ans

Certificat d'Aptitude Professionnelle

LIEU

- Site du CFA-ISA de la Cazotte à Saint Affrique (12)



CONTENU

✓ EP1 : Savoir analyser une situation professionnelle de transport

✓ EP2 : Conduite des véhicules catégories B,C et CE

Les permis seront délivrés après l'obtention de l'intégralité des épreuves du CAP. Attention chaque permis est soumis à l'obtention du précédent

- **Permis B** (Voiture)
- **Permis C** (Poids Lourds)
- **Permis CE** (Super lourds)
- **FIMO** : (Formation Initiale Minimum Obligatoire)

✓ EP3 : Evaluation des activités en entreprise

✓ **Formation ADR** (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route)

✓ **Chef d'œuvre** : élaboration d'un projet individuel ou collectif

- **Pratique en entreprise** en cohérence avec les exigences du référentiel

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En CCF (écrits, oraux, pratiques)



VOIES DE FORMATION

- Apprentissage sur 2 ans

Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs



OBJECTIFS VISÉS

Assure le chargement, le transport et la livraison de marchandises à l'aide d'un véhicule industriel. Il doit intégrer les aspects liés à la communication, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement

POURSUITES D'ÉTUDES / EMPLOI VISÉ

Poursuites études : Bac Pro logistique / Bac Pro organisation de transport de marchandises

Emploi : Chauffeur routier

Navette : GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ↔ LA CAZOTTE

Site de la Cazotte :  **HÉBERGEMENT**  **RESTAURATION**

 **Accès handicapé PMR et référent handicap**

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

05 65 98 10 27

cfa.st-affrique@educagri.fr

www.la-cazotte.educagri.fr

DURÉE—MODALITÉS D'ALTERNANCE

✓ **Apprentissage 2 ans** : soit 35 h / semaine

28 semaines de formation en CFA de septembre à juin

76 semaines en entreprise : dont **10** semaines de congés payés

APPRENTISSAGE

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ Avoir entre 16 ans et 29 ans **ou** 15 ans pour les élèves issus de 3^{ème}
- ✓ Plus de 29 ans : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou inscrites en tant que sportifs de haut niveau
- ✓ Être apte physiquement à la conduite de poids lourds : aptitude reconnue par un médecin agréé lors d'une visite médicale

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise éligible :

Toute entreprise ayant une activité de transport régulière

Un soutien à la recherche d'entreprise est possible

MODALITÉS DE SÉLECTION / RECRUTEMENT

Entretien et test de positionnement

(le test de positionnement ne conditionne pas l'entrée en formation)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formateurs spécialisés avec le CFPR (Centre de Formation Professionnelle de la Route)
- ✓ Travaux pratiques sur les pistes routières des différents sites : Quai de chargement, Véhicules "école" Poids lourds et Super lourds
- ✓ Travaux pratiques dans l'entreprise

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

- ✓ **Apprentissage** : statut de salarié(e), rémunération en fonction de l'âge (% du SMIC). L'employeur peut bénéficier **d'aides financières**, documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr

FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2023

Taux : ❖ réussite 87,5 % ❖ satisfaction 100 % ❖ insertion 100 %